



Kinshasa, le 02 MAI 2024

MINISTÈRE DU PLAN

Le Ministre d'Etat

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ

DP N°001/MIN/PL/SG/CGPMP/2022 RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (CABINET/FIRME) POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE POUR LE CENACOF

Le Ministre d'Etat,

Vu la loi relative aux marchés publics ;

Vu le décret N° 10/22 du 02 juin 2010 portant manuel des procédures de la loi relative aux marchés publics ;

Vu la lettre d'invitation N°1724/CAB/MINETAT/MIN.PLAN/JST/CGPMP/mdm/2023 du 25 septembre 2023 ;

Vu le procès-verbal d'ouverture des propositions techniques du 23 octobre 2023 ;

Vu le rapport d'évaluation des propositions techniques ;

Vu le procès-verbal de la réunion relative à l'examen et validation du rapport d'évaluation des propositions techniques ;

Vu l'avis de non objection N°3667/DGCMP/DG/DCP/D4/K.L/2023 du 27 décembre 2023 de la DGCMP sur le rapport d'évaluation des propositions techniques ;

Vu le procès-verbal d'ouverture des propositions financières du 10 janvier 2024 ;

Vu le rapport d'évaluation combinée ;

Vu le procès-verbal d'examen et validation du rapport d'évaluation combinée du 07 septembre 2022 ;

(Suite)

Vu l'avis de non objection N°0795/DGCMP/DG/DCP/D4/ZK/2024 du 10 avril 2024 de la DGCMP sur le rapport d'évaluation combinée ;

DECIDE :

D'attribuer provisoirement au **Groupement ARTER+VSI AFRIQUE**, le marché de Prestations intellectuelles N°001/2022 relatif au recrutement d'un **Consultant (Cabinet/firme) pour la réalisation d'une Etude de faisabilité du projet de construction d'un Immeuble pour le CENACOF pour un montant de 124 950,69 USD TTC (Dollars américains Cent vingt-quatre mille, neuf cent cinquante, soixante-neuf centimes toutes taxes comprises).**

OMANA BITIKA Pascal
Ministre d'Etat, Ministre du Plan a.i

